
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1837.

RAPPORT

Fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur JEAN-GUILLAUME GERSON, commissionnaire à Anvers.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée au Roi, le 14 février 1835, le sieur Jean-Guillaume Gerson, commissionnaire à Anvers, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire est né à Walmedy (principauté de Stavelot, cédée à la Prusse en 1815), le 26 juin 1798.

Le 7 mars 1817, il est venu demeurer à Anvers. Dès cette époque, il sollicita son expatriation du gouvernement prussien; elle lui fut accordée seulement le 4 avril 1823.

En 1834, le sieur Gerson épousa une femme belge d'une famille honorable, dont il a des enfants.

Les renseignements qui se trouvent au dossier sont sous tous les rapports extrêmement favorables au demandeur.

Le rapporteur,
MAST DE VRIES.

Le vice-président,
DU BUS, aîné.